

Mission

Contribuer à la valorisation du patrimoine de l'entreprise en assurant des activités de gestion des actifs immobiliers. Assurer l'entretien, la sécurité et le maintien en fonctionnement des sites et bâtiments de l'entreprise.

F3. IMMOBILIER ET EXPLOITATION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Exemples d'intitulés des métiers

- Responsable/chargé.e de gestion du patrimoine immobilier
- Gestionnaire immobilier
- Responsable d'exploitation / de sécurisation des sites
- Responsable de maintenance/ des services généraux
- Chargé.e de contrats de prestations

Illustrations d'activités mises en œuvre

Gestion et valorisation des actifs immobiliers	Définir et faire évoluer la politique de gestion et de valorisation des biens immobiliers détenus par l'entreprise
	Assurer la gestion locative du parc immobilier : établissement et négociation des baux (montant du loyer, clauses spécifiques, sécurisation juridique du contrat), négociation du renouvellement de baux ainsi que des conditions de restitution des locaux, encaissement des loyers, relation avec les locataires, les agents immobiliers...
	Assurer le suivi et le reporting des opérations locatives ou d'entretien du parc immobilier
	Régler les litiges et engager des procédures judiciaires, s'il y a lieu
Contrôle et diagnostic des bâtiments et installations	S'assurer de la conformité des bâtiments et installations aux règles, normes ou prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité
	Garantir le respect de la réglementation environnementale au niveau des installations et des activités de l'entreprise
	Réaliser un suivi et des études sur la performance énergétique et écologique des bâtiments et proposer des améliorations
Travaux, entretien, maintenance et sécurité des locaux	Assurer l'entretien et la maintenance courante des installations par l'élaboration, la mise en place et le suivi des programmes de maintenance.
	Piloter les travaux de rénovation, d'aménagement et de transfert de sites
	Gérer la sécurité des sites au bénéfice de tous ses occupants et visiteurs
Suivi de projets, de prestataires ou de fournisseurs	Établir le cahier des charges des prestations et lancer les appels d'offres
	Vérifier l'adéquation entre les contrats ou les cahiers des charges et les contrats de sous-traitance
	Organiser et coordonner l'intervention des différents corps de métiers
Conseil, accompagnement et aide à la décision	Conseiller et accompagner la direction dans la mise en place de la politique d'achats immobilier et la fixation d'objectifs d'optimisation de coûts, qualité et délais
	Promouvoir la politique qualité et environnement de l'entreprise en interne et auprès des sous-traitants
Veille et développement	Suivre les évolutions (environnementales, technologiques, juridiques ou concurrentielles) en matière immobilière

Exemples de connaissances et compétences professionnelles mobilisées

- Le marché de l'immobilier
- Le droit immobilier et de la construction
- Les règles, normes et consignes en matière d'hygiène et de sécurité
- La topographie et l'aménagement des bâtiments de l'entreprise
- Les règles et techniques d'entretien, de maintenance ou de surveillance des locaux, bâtiments et installations
- Lire, interpréter ou dessiner des plans ou schémas techniques de maintenance
- Rédiger un cahier des charges
- Gérer des projets ou chantiers (planification, coordination, suivi budgétaire, contrôle et reporting)
- Construire et utiliser des outils de pilotage et de suivi de la gestion des actifs
- Traiter un litige ou une procédure contentieuse
- Négocier, argumenter, convaincre
- Traiter rapidement les incidents et situations d'urgence
- Agir avec réactivité et adaptabilité
- Animer, entretenir et développer un réseau professionnel

Voies possibles d'accès aux métiers

Formation initiale ou continue

Gestion immobilière : Diplômes ou certifications de niveau Bac +2 à Bac + 5 (niveaux 5 à 7) dans les domaines de l'immobilier, administration de biens, droit immobilier, affaires immobilières, etc.

Contrôle, entretien et maintenance des bâtiments : Diplômes ou certifications de niveau CAP à Bac +2 dans les domaines Maintenance de bâtiments de collectivités/ Maintenance et hygiène des locaux, bâtiment, maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Pilotage : Diplômes ou certifications de niveau Bac +2 à Bac + 5 (niveaux 5 à 7) dans les domaines de l'immobilier, du bâtiment, facility management

Expérience professionnelle antérieure au sein des sociétés d'assurances

Services aux utilisateurs (F2)

Souscription, prévention et vente d'affaires (B3)

Exemples de passerelles de mobilité vers d'autres métiers

Souscription, prévention et vente d'affaires (B3)

Services aux utilisateurs (F2)

Dimension relationnelle des métiers

Relations fréquentes en interne avec les utilisateurs des bâtiments et avec les directions des autres domaines de métiers de l'entreprise Relations externes fréquentes avec les différents prestataires